



Québec, le 21 août 2025

Tim Morin  
Gestionnaire / Ingénieur principal de projet  
Services Publics et Approvisionnement Canada  
[Tim.Morin@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:Tim.Morin@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

N° au Registre : 80151

**OBJET :      Projet de remplacement du barrage-pont Témiscamingue du Québec – Fin de l'analyse technique**

Tim Morin,

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC), en collaboration avec les autorités fédérales, les groupes autochtones et le public, a procédé à une analyse technique des informations fournies par Services publics et Approvisionnement Canada dans le cadre de l'évaluation environnementale (EE) du projet de remplacement du barrage-pont Témiscamingue du Québec.

L'AEIC a demandé à Services publics et Approvisionnement Canada de fournir les informations et les études nécessaires à la réalisation de l'EE et à la préparation de l'ébauche du rapport d'EE, conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, 2012* (LCEE 2012). Services publics et Approvisionnement Canada a fourni les documents d'information suivants (en anglais) :

- l'étude d'impact environnemental soumise le 3 avril 2023 ;
- les réponses à la première demande d'information de l'AEIC transmises le 20 mars 2024 ; et
- les réponses à la deuxième demande d'information de l'AEIC transmises le 8 août 2025.

Services publics et Approvisionnement Canada a soumis ses réponses finales à la deuxième demande d'information avant la date limite du 28 août 2025, conformément au paragraphe 181(2.1) de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. L'AEIC estime que Services publics et Approvisionnement Canada a répondu aux demandes d'information dans les délais impartis et que les informations fournies

sont suffisantes pour permettre à l'AEIC de préparer l'ébauche du rapport d'EE et les conditions potentielles au sens du paragraphe 23(2) de la LCEE 2012.

L'AEIC préparera maintenant l'ébauche du rapport d'EE et les conditions potentielles sur la base des informations fournies par Services publics et Approvisionnement Canada, ainsi que des avis des autorités fédérales et des groupes autochtones. L'ébauche du rapport d'EE comprendra les conclusions préliminaires de l'AEIC quant à la probabilité que le projet entraîne des effets environnementaux négatifs importants dans les domaines relevant de la compétence fédérale.

L'ébauche du rapport d'EE et les conditions potentielles seront mises à la disposition du public sur le Registre. Les participants auront la possibilité de formuler des commentaires sur l'analyse et les conclusions préliminaires de l'AEIC. L'AEIC tiendra compte des commentaires reçus lors de la finalisation du rapport d'EE et des conditions potentielles, avant de les transmettre à la ministre de l'Environnement et du Changement climatique afin d'éclairer sa prise de décision en vertu de la LCEE 2012.

Veillez noter que la présente lettre sera publiée sur le Registre. Si Services publics et Approvisionnement Canada a des questions, veuillez contacter Laurence Piché à [laurence.piche@iaac-aeic.gc.ca](mailto:laurence.piche@iaac-aeic.gc.ca).

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

<original signé par>

Elisabeth Gill  
Directrice régionale- Bureau du Québec